



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PARC DE LA GROTTÉ DE VILLE-MARIE : **La Ville de Ville-Marie procède à l'ouverture officielle des sentiers balisés au public**

Ville-Marie, le 1er octobre 2022 – La Ville de Ville-Marie a procédé à l'ouverture officielle des 7.6 km de sentiers nouvellement balisés du Parc de la Grotte, ce matin à 10 h. C'est en compagnie de M. le maire Martin Lefebvre, des élus municipaux, de la directrice des loisirs, des sports et des espaces verts, Mme Manon Gauthier, des partenaires et intervenants au projet ainsi que de la population conviée que l'événement s'est déroulé.

« Pour le moment, les sentiers seront accessibles à pied ou en raquettes l'hiver. La Ville souhaite offrir un lieu de plein air directement en plein cœur de la Ville. Nous espérons pouvoir y organiser des activités ponctuelles tout au long de l'année comme des sorties au clair de lune en hiver », nous explique Manon Gauthier, qui chapeaute le projet.

« Malgré le fait qu'il y avait déjà des sentiers aménagés par le simple passage de randonneurs, plusieurs citoyens s'y perdaient, de sorte que plusieurs évitaient de s'y rendre. Cette première phase est donc pour redynamiser ce site cher au cœur de la population et surtout, pour le rendre sécuritaire en éliminant les contraintes et le sentiment d'insécurité pour que tous puissent en profiter. », nous relate le maire M. Martin Lefebvre.

Le comité s'est adjoint les services de la Coop de l'Arrière-Pays, afin d'analyser le terrain de jeu potentiel et d'y déterminer les sentiers à baliser et ceux qui n'étaient pas assez sécuritaires pour les maintenir. « Les services rendus par Danny Laperrière, directeur de la Coop, sont spécialisés et très professionnels. Nous sommes extrêmement chanceux d'avoir cette expertise au Témiscamingue et la Ville n'aurait pu, à elle seule, faire un projet de la même qualité sans sa contribution » mentionne Mme Gauthier.

La Ville a investi un peu plus de 15 000 \$ pour la réalisation de cette première phase et elle a obtenu une aide de 5 000 \$ de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, en plus de la collaboration de Tourisme Abitibi-Témiscamingue, pour la production de la carte des sentiers.

Le directeur général de Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue, M. Daniel Asselin, est très heureux de voir cette phase maintenant complétée et accessible aux amateurs de plein air. « Il s'agit d'un site idéal et facilement accessible pour toute la population et les familles. C'est un bel exemple où le travail de collaboration a permis de réaliser un projet structurant par la mise à profit des champs de compétences de chacun des partis impliqués. »

La Coop de l'Arrière-pays mandatée pour faire le balisage et l'identification des sentiers a rencontré de nombreux obstacles pour faire l'aménagement du site dû au sol rocheux extrêmement difficile à percer. Plusieurs experts en excavation ont dû être consultés et heureusement la tâche a été accomplie avec succès par l'organisme plein air.



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

En plus d'être les premiers utilisateurs des sentiers, les gens présents ont pu découvrir le nouveau visuel du Parc de la Grotte qui a été dévoilé pour l'occasion. Il s'agit d'une réalisation des Productions Guillermo Patterson. On y retrouve les principaux éléments du site avec un clin d'œil à la Grotte et au sol rocheux avec le «O» en gris, le monogramme, la forêt et les 3 caps.



Projet du Parc de la Grotte

Rappelons que la Ville de Ville-Marie a acquis le terrain au printemps 2020 de la Fabrique Notre-Dame-du-Rosaire que n'avait plus les capacités financières et les ressources humaines afin d'entretenir, de sécuriser et de mettre en valeur le site. Un comité a été mis sur pied dès lors afin de réfléchir aux différentes étapes de travail, menant à des recommandations à formuler au conseil municipal quant au développement du lieu. Trois démarches ont été faites en parallèle afin d'étudier la Grotte et le site : l'analyse structurale afin de faire le carnet de santé de la Grotte et des marches menant au lieu, l'analyse du terrain de jeu et le développement d'activités de plein air ainsi que la démarche patrimoniale.

L'ouverture des sentiers est une première étape pour revitaliser et mettre en valeur ce site. La Ville de Ville-Marie et le comité inviteront d'ailleurs la population prochainement pour faire part des résultats d'analyse provenant des différents consultants, ainsi que pour dévoiler le plan de travail des prochaines années. La Grotte est au cœur de l'histoire et du sentiment d'appartenance des Ville-Mariens et de l'ensemble du Témiscamingue, il est donc important d'informer le citoyen sur l'avenir de ce lieu.

- 30 -

Source : Geneviève Boucher
Directrice des communications et de la vie communautaire
Ville de Ville-Marie
Cellulaire : 819 629-5803
Courriel : genevieve.boucher@villevillemarie.org